

n°2025-9-1-4- Annexe 4-Tarifs annuels plaisanciers 2026

Envoyé en préfecture le 11/12/2025  
Reçu en préfecture le 11/12/2025  
Publié le 11/12/2025  
ID : 056-215601162-20251209-2025\_9\_1-DE

**TARIFS ANNUELS 2026 PLAISANCIERS**

**PORT & PORT FETAN**

CATEGORIES	LONGUEURS	LARGEUR	RANGEES	REDEVANCE HT	Cale de mise à l'eau TTC	
I	3,00<L<6,49	2,45 max	1,2,3	[(21,66 x L)+178]	création du badge	10,00
II	6,50<L<7,99	2,85 max	4 et 5	[(21,66 x L)+222]	1 opération	6,00
III	8,00<L<10,99	3,25 max	6 et 7	[(21,66 x L)+266]	1 aller-retour	10,00
					5 aller-retour	40,00
					10 aller-retour	70,00
					25 aller-retour	150,00

➤1 A/R à la création du badge  
➤dont de 8 énergies aux plaisanciers titulaires d'un contrat annuel ou visiteur >= à 1 semaine

**PORT & PORT FETAN PARTICULIERS**

[(21,66 x L)+169]

**HORS PORT en HT**

Hors port	[(21,66 x L)+163]
Eau profonde locataire Moustoir	[(32,00 x L)+477]
Eau profonde locataire Guilvin	[(32,00 x L) + 508]

**Plaisanciers ponton échouage**

Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
964,00 €	192,80 €	1 156,80 €
172,50 €	34,50 €	207,00 €

jusqu'à 6,50 m  
au-delà de 6,50m/en ml

**TARIFS ANNUELS PROFESSIONNELS PORT ET HORS PORT**

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Professionnels Echouage Propriétaire	178,00 €	35,60 €	213,60 €
Professionnels Echouage Locataire	232,00 €	46,40 €	278,40 €
Professionnels eau profonde Propriétaire	431,71 €	86,34 €	518,05 €
Vedettes commerciales eau profonde locataire	2 254,20 €	450,84 €	2 705,04 €
Vedettes commerciales eau profonde propriétaire	1 931,20 €	386,24 €	2 317,44 €
Emplacement annuel sur ponton (3)	968,00 €	193,60 €	1 161,60 €
Redevance annuelle sur les passagers embarqués et débarqués	0,29 €	0,06 €	0,35 €
Redevance annuelle de l'AOT du DP au Guilvin pour la station de carburant (par hl)	0,17 €	0,03 €	0,20 €

**PLATES / ANNEXES MOTORISEES (2)**

Forfait annuel	Montant TTC
dans les zones de plates définies à l'AOT à l'ancre	178,00 €
dans les zones de plates définies dans le port à l'ancre	178,00 €
dans les zones de plates définies à l'AOT sur mouillages organisés	213,60 €
dans les zones de plates définies dans le port sur mouillages organisés	213,60 €
au ponton à l'échouage dans le port sous condition haute saison	325,00 €

**AUTRES TARIFS**

	Montant HT	TVA 20 %	Montant TTC
Marquage bouées	43,33 €	8,67 €	52,00 €
Remorquage par heure (1)	79,16 €	15,84 €	95,00 €
Mouillage sans autorisation	<b>tarif en vigueur x 4</b>		
Terre plein bâti et non bâti à usage privatif	148,33 €	29,67 €	178,00 €
Télescope et Memodaille	129,16 € HT soit 155,00 € TTC pièce		

(1) Toute heure commencée sera due

(2) Définition et modalités : Embarcation identifiable < =5 m et motorisation <=10 cv;

(3) Majoration de 2% sur toute occupation commerciale